

Assemblée des délégués du 16 au 18 juin 2019 à Winterthour

Élection d'une scrutatrice remplaçante pour le reste du mandat 2019 – 2020

Proposition

L'Assemblée des délégués élit Claudia Haslebacher comme scrutatrice remplaçante pour le reste du mandat 2019 – 2020.

Heiden, le 3 avril 2019
Fédération des Églises protestantes de Suisse

La Commission de nomination
Le Président
Koni Bruderer

L'art. 10 du Règlement de l'Assemblée des délégués stipule :

¹ *L'Assemblée des délégués nomme deux scrutateurs ou scrutatrices ainsi que deux scrutateurs ou scrutatrices remplaçant(e)s pour une durée de deux ans, qui sont rééligibles.*

² *Les scrutateurs et scrutatrices sont responsables, conjointement au Bureau, de la préparation formelle des élections et des votations de l'Assemblée des délégués, dont ils valident le résultat.*

Lors de l'Assemblée des délégués d'automne 2018 Remo Sangiorgio a été réélu pour le mandat 2019 – 2020. Claudia Haslebacher se met à disposition en tant que deuxième scrutatrice remplaçante :

Claudia Haslebacher EEM nouvelle